



# Communiqué de presse

Strasbourg,  
le 26 juillet 2019

## **Épisode de pollution atmosphérique de type estival à l'ozone Fin de la circulation différenciée sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg à compter du samedi 27 juillet 2019**

Les fortes chaleurs sont propices au dépassement des seuils d'alerte de pollution atmosphérique : les oxydes d'azote réagissent avec d'autres polluants pour former de l'ozone. 65 % des émissions d'oxyde d'azote sont dues à la circulation routière.

Dès la journée du 24 juillet, le préfet du Bas-Rhin, en lien avec l'Eurométropole de Strasbourg, avait adopté des mesures d'urgence pour réduire cette pollution, notamment :

- la diminution de 20 km/h de la vitesse maximale autorisée sur l'ensemble du réseau routier du département à compter du 24 juillet,
- la mise en œuvre de la circulation différenciée sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg à compter du 25 juillet.

La baisse des températures et les précipitations annoncées dès ce vendredi soir dans le département Bas-Rhin permettront de faire passer les niveaux d'ozone sous le seuil d'alerte.

**Dès lors, les mesures d'urgence instaurées seront levées à compter du samedi 27 juillet à 6h00.**

### **Contacts presse**

Préfecture du Bas-Rhin

Anne-Laure Mosbrucker

Tel : 07 72 34 91 14

Mail : [anne-laure.mosbrucker@bas-rhin.gouv.fr](mailto:anne-laure.mosbrucker@bas-rhin.gouv.fr)

Eurométropole de Strasbourg

Ariane Laffon

Tél : 06 80 62 56 64

Mail : [ariane.laffon@strasbourg.eu](mailto:ariane.laffon@strasbourg.eu)

